

## FÉÉCUM

### Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton

#### Réunion du Conseil d'administration

7h10-8h20

Centre étudiant, Université de Moncton (campus de Moncton)

#### Présences :

Sylla Aïssata – AÉÉIUM – vice-présidente interne  
Pier-Luc Brousseau – Administration – vice-président externe  
Karina Langis – Arts – vice-présidente externe  
Annie Godin – Éducation – vice-présidente externe  
Ghislain Leblanc – FÉÉCUM – président  
Justin Guitard – FÉÉCUM – vice-président académique (président de l'assemblée)  
Joëlle Martin – FÉÉCUM – vice-présidente externe  
Tiffany Raymond – FÉÉCUM – vice-présidente interne  
Pierre Losier – FÉÉCUM – directeur général  
Olivier Doiron – FÉÉCUM – vice-président des activités sociales (arrivé 27 minutes en retard)  
Benoit LeBlanc – Ingénierie - vice-président externe  
Marie-Eve Cloutier – ESANEF – vice-présidente externe  
Myriam Thériault – ESANEF – présidente  
Richard Comeau – Médecine – vice-président externe  
Marie-Andrée Légère – Psychologie – vice-présidente externe  
David LeBlanc – Sciences – trésorier  
Eric Allain – Sciences – président  
Noémie Bernard Dessailly – Sciences sociales – vice-présidente externe  
Emily Briand – SINF – vice-présidente externe  
Éric Levesque – Président d'assemblée  
Melissa Sullivan – Secrétaire d'assemblée

#### 1) Ouverture de la réunion

Le président de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 7h10 et donne un petit mot de bienvenue.

#### 2) Vérification du quorum et présences

Le président de la FÉÉCUM vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées. Il y a assez de membres pour atteindre le quorum.

### **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président de la FÉÉCUM fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Il y a quatre points à ajouter à l'ordre du jour qui a été circulé par courriel :

- 1) Sélection du recteur
- 2) Osmose et services alimentaires
- 3) Adoption des procès-verbaux
- 4) Autre :
  - a) Mise à jour sur le processus électoral
  - b) Activités

### **4) VP des activités sociales – Employé (Budget)**

Le président de la FÉÉCUM dit que si un employé est embauché pour s'occuper des activités sociales, le rôle politique du poste sera transféré vers le poste de vice-président interne. Il faut trouver l'espace dans le budget (entre 40 000 et 44 000 \$) pour déboursier les frais. Le budget pour les activités sociales est présentement à 10 000\$. Quelques années passées, c'était à 20 000\$. Avec un nouvel employé, on prévoit qu'il va y avoir une meilleure communication et une meilleure logistique. Le budget est estimé à environ 42 000\$.

Le président de la FÉÉCUM supporte énormément le changement à un employé. Ce sera pour 2013. Il y aura une année de transition où la FÉÉCUM aurait un employé et un vice-président des activités sociales. Il y a deux changements constitutionnels à apporter à la constitution : une pour 2012 et une pour le 1<sup>er</sup> avril 2013. On ne peut pas faire le deuxième changement pour cette année. Il y a deux problèmes. Premièrement, il y a une redondance dans les postes. Le poste de vice-président interne et celui de vice-président social ont virtuellement les mêmes tâches. Pour avoir de bonnes activités, le vice-président des activités sociales doit discuter avec les groupes universitaires, ce qui est avant tout la responsabilité du vice-président interne. Deuxièmement, au niveau de la logistique, c'est irréaliste de penser qu'un étudiant élu aura les compétences pour organiser un énorme spectacle. Il faut un meilleur encadrement lorsqu'il existe un gros fardeau financier. Il est aussi important de noter qu'un gros spectacle est sur le côté culturel, alors que la FÉÉCUM s'occupe plus du côté social.

La vice-présidente externe de l'ESANEF pose une question par rapport à ce qui sera rédigé dans la constitution. Le président de la FÉÉCUM lui répond qu'il n'a aucun employé mentionné dans la constitution. C'est toujours un étudiant qui prend la responsabilité de se porter comme le visage public de la FÉÉCUM. L'employé sera simplement là pour aider le vice-président interne à faire ses tâches.

Le président des sciences demande si la FÉÉCUM a prévu des coupures pour les prochaines années. Le président de la FÉÉCUM explique que l'embauche se fera en juillet de cette année et qu'il ne sera pas le président à ce temps là, donc c'est hors de son contrôle.

## **5) Osmose – service alimentaire**

Il y a eu de bonnes discussions qui sont sorties lors de la réunion au sujet du service alimentaire. Les gens ne sont pas contre le fait que le service vient au centre étudiant. Il y a plusieurs éléments qui sont non négociables. Par exemple, l'université ne veut certainement pas que le service ait l'air d'une cafétéria. La FÉÉCUM a cependant son mot à dire sur la qualité et le prix. Il a des changements qui sont nécessaires à cet égard.

### **Résolution : 4106-FECA-120214**

Le président de la FÉÉCUM, appuyé par le vice-président académique, propose que les membres du C.A. donnent au comité exécutif le mandat de continuer les discussions à ce sujet.

*Adopté à l'unanimité.*

## **6) Nouveau recteur**

### **Résolution : 4107-FECA-120214**

Le président de la FÉÉCUM, appuyé par le vice-président externe d'administration, propose que la FÉÉCUM appuie Raymond Théberge pour le poste de nouveau recteur. Les lettres d'appuis peuvent être anonymes ou avec un nom.

*Abstention du vice-président académique de la FÉÉCUM.*

*Adopté à la majorité.*

## **7) Activités sociales**

Le président des sciences demande au vice-président des activités sociales de résumer encore une fois ce qui s'est arrivé avec The Nycer.

Le vice-président des activités sociales explique que d'habitude le party a lieu la première semaine de la rentrée scolaire, mais le groupe n'était pas disponible, donc des démarches ont été prises pour que le party soit remis au 27. En premier, les membres du groupe n'avaient pas besoin de Visa parce qu'ils allaient venir sur le campus. Le vice-président des activités sociales parlait avec le groupe une fois chaque mois et demi. Lorsqu'il a découvert que les membres du groupe auraient besoin d'un Visa pour entrer au Canada, il restait moins d'un mois avant le spectacle, donc il a dû faire des recherches. Les membres du groupe n'avaient pas d'expérience avec les Visas. Le gérant savait comment ils fonctionnent, mais il a resté pris là bas. Si le gérant avait été avec eux, il n'aurait pas eu de problèmes, mais les douanes les ont virés de bord.

## **8) Mise à jour sur la viabilité des programmes**

Le vice-président académique dit que suite aux recommandations faites par le comité, il fallait évaluer les programmes selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Un nouveau comité a été

formé. Il a environ 40 critères pour l'instant et ils font des tests avec certaines facultés. Les critères exacts ne sont pas encore connus. Ils seront reçus dans une semaine. La date dévaluation a été repoussée. Les premiers programmes seront évalués à la fin de décembre 2013.

La vice-présidente externe des sciences sociales aimerait confirmer que ce que les facultés ont reçu n'est pas la réelle évaluation, mais plutôt un test. Le vice-président académique confirme que c'est effectivement un test, car le comité désire descendre le nombre de critères à 40.

Le vice-président externe d'administration souligne le fait qu'il y a un problème. Il dit qu'à un point, il faut que quelqu'un dise qu'assez c'est assez. Le vice-président académique dit que ce sont les gens des programmes qui vont évaluer leur propre programme. Il a donc de bonnes chances qu'ils disent qu'ils ont un bon programme. Par conséquent, il n'a pas beaucoup de programmes qui seront coupés. Le vice-président académique de la FÉÉCUM ajoute que c'est un processus normal d'évaluation. Il espère que des solutions vont sortir pour aider les programmes qui ont un taux de graduation moins élevé.

Le président de la FÉÉCUM explique que Sénat s'occupe de la gestion relative aux aspects académiques. Ils ont un mandat différent. Les programmes qui existent présentement ne sont pas viables, parce qu'il y a un manque de ressources et d'options, surtout dans les arts et les sciences sociales. Le problème s'aggrave, parce que l'université crée un comité pour un comité pour un comité et ainsi de suite. C'est un processus qui est voué à l'échec (« bound to fail »). La FÉÉCUM doit éventuellement essayer d'accélérer le procès. Pour ce faire, la FÉÉCUM peut refuser de donner des ressources à un programme qu'elle ne veut plus avoir. Tout de suite, la FÉÉCUM ne prévoit pas faire de menace à ce niveau là.

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM avoue qu'elle a vécu une coupure lors de son baccalauréat. Elle était en arts et son programme a été coupé sans avertissement. Elle dit que lorsqu'ils décident de couper, ils coupent.

Le président des sciences demande s'il y a des prévisions à long terme. Le président de la FÉÉCUM parle de Ronald Chiales et le manque de ressources en économie. Il dit que les professeurs ont des surcharges et ne peuvent pas offrir tous les cours. Ils ne peuvent même pas former leurs propres étudiants. Si l'université offre plus de programmes, mais de moins bonne qualité, offre-t-elle vraiment un service aux étudiants? Selon le président de la FÉÉCUM, l'université ne devrait pas offrir des programmes simplement pour offrir des programmes. Ce que le Sénat fait n'est pas efficace, donc il faudra que la FÉÉCUM commence à pousser un peu.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit que les spécialisations dans certains des programmes seront les premières choses à couper. Si un programme offre une majeure, une mineure, et une spécialisation, ça sera la spécialisation qui prend le bord et pas nécessairement le programme comme tel.

La vice-présidente externe des sciences sociales demande pourquoi l'université couperait une spécialisation. Elle veut savoir comment ce genre de coupure sera bénéfique. Si l'université veut garder les professeurs, quelle est la grosse différence entre couper la majeure et la spécialisation? Une spécialisation est juste 0.5 crédit de plus pour un professeur. Le vice-président académique

de la FÉÉCUM explique qu'il s'agit souvent de cours offerts dans les autres facultés. Il parle de garder les cours dans les autres facultés. Le directeur général de la FÉÉCUM dit que l'économie est un programme spécial parce que c'est un cours de service.

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM apporte un point personnel. Elle parle de la reconstruction des programmes et dit que le programme de psychologie est un des seuls baccalauréats sans rien. Les étudiants postulent au doctorat et c'est à ce point là qu'ils savent s'ils aiment le programme ou non. La présidente de l'ESANEF ajoute que la spécialisation touche seulement 3 diplômés ou moins.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit que les facultés ayant déjà reconfiguré leurs programmes attendent pour les autres facultés de faire la même chose, mais ils n'attendent pas grand-chose.

Le vice-président externe en ingénierie demande quelles ont été les recommandations. Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit que l'université veut ramener tous les programmes de 4 ans à 120 crédits. Techniquement, l'évaluation évaluerait le vieux programme. Mais, si on attend que les facultés reconfigurent leurs programmes, on aura la chance d'évaluer les nouveaux programmes.

Le vice-président externe d'administration remarque que l'université parle beaucoup de charge de travail. Il se demande si elle prend aussi en considération la recherche. Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit que la recherche va certainement faire partie des critères.

La vice-présidente externe des arts dit qu'elle est dans sa spécialisation et que son programme est sur la frontière. Elle a peur que son programme soit coupé et aimerait avoir plus de détails à ce sujet.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM lui assure qu'elle pourra avoir sa spécialisation en histoire. Il précise que les étudiants qui sont présentement inscrits dans un programme auront la chance de le terminer. Les coupures ont seulement un effet pour l'avenir, c'est-à-dire que les étudiants n'auront plus l'option de s'inscrire dans un programme.

## **9) Questions référendum**

L'article 39 parle du signataire autorisé. Dans les descriptions de tâches, trois membres du comité exécutif de la FÉÉCUM auront le pouvoir de signataire : la présidence, le vice-président interne et le directeur général. Ce pouvoir sera enlevé du vice-président exécutif, parce que souvent si le président n'est pas là, le vice-président exécutif ne sera pas là non plus. D'ailleurs, le vice-président externe devient le président par intérim, il devient automatiquement un des signataires.

### **Résolution : 4108-FECA-120214**

Le président de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente exécutive, propose la première question référendum.

*Adopté à l'unanimité.*

### **Résolution : 4109-FECA-120214**

Le président de la FÉÉCUM, appuyé du vice-président d'administration, propose la deuxième question référendum.

*Adopté à l'unanimité.*

Le président de l'assemblée doit s'absenter, donc le président de la FÉÉCUM prend son rôle.

### **10) Suivi de réunions avec le gouvernement**

Il va y avoir des changements substantiels au budget. Il y a deux grosses inquiétudes : 1) le financement des universités, et 2) le programme des prêts et des bourses. Des modifications seront apportées aux programmes, mais la FÉÉCUM n'est pas encore certaine de leur ampleur. Cette question est impossible à répondre avant que le budget soit révélé.

### **11) Porte-parole des finissants**

Le comité de sélection pour le porte-parole des finissants avait besoin de deux autres étudiants. Deux membres du C.A. se sont portés volontaire : la vice-présidente externe d'ESANEF, Marie-Ève Cloutier, et la présidente de l'ESANEF, Myruam Thériault. Il y a maintenant six noms. Il est suggéré d'essayer d'avoir seulement une personne par faculté.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM suggère de donner la priorité aux finissants. Bien que ce ne soit pas obligatoire d'être finissant, ils auront la priorité.

Une discussion s'entame sur le nombre de personnes sur le comité de sélection. Un membre du C.A. demande pourquoi il y a une limite sur le nombre de personnes qui peuvent y siéger. S'il a trop de personnes, c'est trop difficile d'arriver à une décision.

### **Résolution : 4110-FECA-120214**

Le président des sciences recommande Natasha Cassie. La présidente de l'ESANEF, appuyé par la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, propose Marie-Ève Cloutier.

*Abstention du vice-président académique de la FÉÉCUM et le président des sciences.*

*Adopté à la majorité.*

## **12) Adoption des procès-verbaux**

La faculté de nutrition et études familiales dans les présences devrait être changée à l'ESANEF. Le nom de la vice-présidente interne de l'AÉÉIUM est Sylla et non Syffa.

### **Résolution : 4111-FECA-120214**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM, appuyé du vice-président externe en ingénierie, propose l'adoption du procès verbal du 15 janvier 2012.

Le vice-président externe d'administration, appuyé du vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM, propose l'adoption du procès verbal du 31 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

## **13) Autre**

### **a) Mise à jour sur le processus électoral**

Le président des élections parle de l'horaire des consultations. Il dit qu'il y aura trois sessions d'information et un débat. Les gens ont jusqu'à vendredi 6 heures de proposer leur candidature. Il y aura une consultation le 23 février. Il explique que les étudiants ont moins de cours le mercredi à 12h. Les élections auront lieu le 27 et 28 février. Il demande aux membres du C.A. d'en faire la promotion. Il demande également s'ils ont des stratégies qu'ils aimeraient voir mises en place pour apporter plus d'énergie au processus et pour encourager le vote.

Les séances de rencontres expresses, ou le « speed dating » en anglais, auront lieu aujourd'hui, le 14 février, à 11h15 au Tonneau. Les membres du conseil exécutif de la FÉÉCUM seront là. C'est une occasion pour les étudiants de voir comment ça fonctionne à l'interne.

Le vice-président externe d'administration parle des stations de polling qui avaient été créées l'année dernière. Les étudiants se mettaient autour de la faculté avec des Ipads et encourageaient les étudiants de voter. La salle des ordinateurs était aussi ouverte.

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM et le président des sciences appuient cette idée. Les heures de pointe sont de 11h-12h, donc ça serait le meilleur temps d'avoir une station.

Le président des élections aime l'idée des stations de polling, mais il encourage les membres du C.A. de demeurer neutre et de ne pas favoriser un candidat s'ils participent à ces genres de stations.

### **b) Activités**

Le vice-président des activités sociales dit que la coupe pour les play-offs des Aigles sera bientôt. Il encourage tout le monde d'aller voir la première joute. Il y aura le Glow party avec la peinture de corps le samedi 18 février à l'Osmose et au Tonneau.

La vice-présidente externe de SINP dit que les jeux infirmiers approchent. Elle demande si la faculté peut emprunter le BBQ.

#### **14) Date du prochain C.A.**

Le prochain C.A. aura lieu à 17h30 le 28 février, la date du dévoilement du résultat des élections 2012.

#### **15) Clôture de la réunion**

Le président des sciences propose la clôture de la réunion. Le président de l'assemblée lève la réunion à 8h20, suite à l'épuisement de l'ordre du jour.

Eric Levesque  
Président d'assemblée

Melissa Sullivan  
Secrétaire d'assemblée